

BULLETIN D'INSCRIPTION

RUGBY SURF CAMP 2016

à Montalivet

Bulletin et documents à renvoyer à **Pays Médoc Rugby - BP 55 - 33250 Pauillac**

Contact : Jean-Michel FOUET 06.86.61.81.91 ou 05.56.59.10.27

Informations générales à renseigner :

Nom : Prénom : Date de naissance : / /

Représentant légal (nom-prénom) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel Fixe : Tel portable : Email :

N° de Sécurité Sociale :

Choix du stage (numéroter de 1 à 3 par ordre de préférence) :

11/07/16 au 15/07/16 : 18/07/16 au 22/07/16 : 25/07/16 au 29/07/16 :

Arrivée dimanche 10/07 : Oui	Arrivée dimanche 17/07 : Oui	Arrivée dimanche 24/07 : Oui
Non	Non	Non

Informations médicales :

Joindre obligatoirement au dossier d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

L'enfant doit-il suivre un traitement médical pendant le séjour ? OUI NON

Si oui, joindre l'ordonnance médicale et les médicaments correspondants.

L'enfant a-t-il une allergie ? OUI NON

Si oui, précisez laquelle et la conduite à tenir (si automédication le signaler) :

.....
.....

L'enfant est-il sujet à divers problèmes de santé ? OUI NON

Si oui, précisez les recommandations et réactions en conséquence :

.....
.....

Informations assurances :

Joindre obligatoirement au dossier d'inscription une attestation d'assurance Responsabilité Civile, Rapatriement et assistance.

Informations sportives :

Nombre d'années de rugby (préciser si débutant) :

Club :

Postes joués :

Que souhaites-tu travailler et améliorer durant ton séjour ?

.....

.....

Modalités d'inscription et de paiement

1. Remplir intégralement le présent bulletin d'inscription.

2. Renvoyer le bulletin d'inscription et l'acompte de 50% du montant total du stage à l'adresse indiquée

3. Dès réception du bulletin d'inscription par le RUGBY SURF CAMP, vous recevrez un email de confirmation

indiquant les dates du séjour et le montant du solde à régler.

4. Précisez le ou les moyens de paiement du stage :

.....

.....

Autorisation parentale

Je soussigné, agissant en qualité de responsable légal de

..... déclare avoir pris connaissance des conditions de participation et

des conditions générales de vente présentées pour les stages d'été RUGBY SURF CAMP.

Fait à :

Le :

Coller ici une
photo d'identité
du stagiaire

Bulletin à adresser à :

PAYS MÉDOC RUGBY
BP 55
33250 PAUILLAC

TEL : 06.86.61.81.91
(Jean-Michel FOUET)

EMAIL :
pays.medoc.rugby@wanadoo.FR

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Conditions générales de vente

Article 1 : Formation du contrat : La réservation de stage passée, par le client, l'engage dès réception du règlement auprès de l'organisateur. Dès la réservation enregistrée, le client **recevra par email un accusé de réception portant confirmation de l'enregistrement de la réservation de stage par le RUGBY SURF CAMP. Toute réservation implique son acceptation aux présentes conditions générales que le client reconnaît avoir consultées.**

Article 2 - Réservation : Un stage est définitivement réservé **à réception du montant de l'acompte d'au moins 50% du montant total du séjour.** La réservation doit être réalisée **au moins 30 jours avant le début du stage.** Dans le cas contraire, le client devra payer l'intégralité du stage au moins 10 jours avant le début de ce dernier.

Article 3 – Validité de l'offre : Nos offres s'entendent sous réserve de disponibilité au moment de l'inscription.

Article 4 – Prix : Nos prix comprennent : les repas, le logement et les activités. Nos prix ne comprennent pas : le transport de votre domicile au lieu de stage et les dépenses personnelles supplémentaires.

Article 5 – Paiement : Le RUGBY SURF CAMP est habilité à recevoir des titres de paiement tels que les Chèques Vacances ou les Bons CAF. L'acompte et le solde doivent être réglés par chèque bancaire à l'ordre de PAYS MÉDOC RUGBY. L'acompte de 50% est versé au moment de la réservation. Le solde doit être versé au plus tard 10 jours avant le début du stage.

Article 6 – Assurances : D'une façon générale, il est conseillé de faire souscrire une garantie individuelle accident à l'enfant afin de garantir les conséquences d'un accident corporel dont il pourrait être victime.

Article 7 – Conditions d'annulation : Le RUGBY SURF CAMP se réserve le droit d'annuler une semaine de stage en cas d'inscriptions insuffisantes. Il vous sera alors proposé, dans la mesure du possible, de déplacer votre semaine de stage. Le RUGBY SURF CAMP ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'annulation d'un stage due à des raisons techniques ou à des conditions climatiques exceptionnelles. Toute annulation de séjour de votre part doit nous être notifiée par écrit le plus rapidement possible.

Tout dossier de remboursement fera l'objet d'une retenue minimale de 15% du total du stage pour frais d'annulation sauf si l'annulation est du fait de l'organisateur. Si sans aucun préavis, un participant ne s'est pas présenté dans les 24H qui suivent la date de début du stage, ce stage est considéré comme annulé.

Modalité de remboursement si notification de l'annulation par écrit :

1- Plus de 30 jours avant le début du stage : retenue de 25% du coût total.

2- De 30 à 8 jours avant le début du stage : retenue de 50% du coût total.

3- De 7 à 2 jours avant le début du stage : retenue de 75% du coût total.

4- Moins de 2 jours avant le début du séjour : retenue de 90% du coût total.

5- Non présentation le premier jour du stage : retenue de 100% du coût total.

6- Séjours écourtés : retenue de 100% du coût total.

En cas d'annulation de votre part pour les raisons suivantes : Décès, maladie nécessitant une hospitalisation du participant, des ascendants, des frères et sœurs, et sur présentation du justificatif, le stage sera remboursé déduction faite des frais d'annulation de 15 %.

Article 8 – Litiges : Tout litige relatif à l'application du présent contrat est du ressort du droit français et serait tranché par le tribunal compétent géographiquement à savoir Tribunal d'instance ou de Grande instance de BORDEAUX.

Article 9 – Discipline : La réalisation d'un séjour engage le responsable légal du participant et le participant lui-même. Conformément aux dispositions du code de la santé publique, la vente, la détention et la consommation de stupéfiants sont interdites. L'introduction d'alcool, drogue, tabac sur le lieu du stage est également interdite. Le non-respect de ces règles ainsi que du règlement interne du RUGBY SURF CAMP peuvent amener le directeur du stage à décider d'un rapatriement disciplinaire. Le responsable légal s'engage donc à assurer le rapatriement de l'enfant en cas d'expulsion. Le RUGBY SURF CAMP décline toute responsabilité en cas de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un participant pendant le stage. De même, le RUGBY SURF CAMP déconseille la détention d'objets de valeur et décline toute responsabilité en cas de perte, de dommages ou de vols d'un objet qui ne lui aurait pas été confié.

Article 10 – Droit à l'image : En participant à un stage RUGBY SURF CAMP, l'enfant est susceptible d'être filmé ou photographié dans le but de servir aux prochaines campagnes de communication du RUGBY SURF CAMP. En s'inscrivant, l'enfant et le responsable légal accepte de fait cette éventualité.